



HOMMAGE À WILLY TAMINIAUX



Le 22 décembre 2018, La Louvière prenait connaissance, avec une infinie tristesse, de la disparition inopinée de son ancien Bourgmestre Willy Taminiaux.

Instituteur de formation ; figure politique majeure ; Homme de cœur et de conviction, il s'est engagé toute sa vie durant, sans réserve, en faveur de sa Ville, de sa Région mais aussi de l'émancipation sociale de tout un chacun et particulièrement des plus démunis.

SA CARRIÈRE POLITIQUE

Il devient sénateur (pour l'Arrondissement de Soignies) à la suite de sa première participation à une élection en 1985. Trois ans plus tard, il fait son entrée au Conseil communal de La Louvière. Il siège également au Parlement wallon et au Conseil de la Communauté française jusqu'en 1995.

Le 23 janvier 1994, il est propulsé à la tête du Ministère de l'Action sociale, du Logement et de la Santé en Région wallonne. Il garde le portefeuille lors d'une seconde législature jusqu'en 1999. En juillet, lors de la formation des majorités arc-en-ciel, Willy Taminiaux accède à la présidence du Parlement de la Communauté française. Après quelques semaines cependant, il retrouve un portefeuille ministériel au sein du Gouvernement de la Communauté française Wallonie-Bruxelles, cette fois en charge de la Jeunesse, de la Fonction publique et de l'Enseignement de promotion sociale.

Enfin, il choisit de s'engager plus spécifiquement pour sa ville et devient ainsi bourgmestre de La Louvière de 2000 à 2006, année après laquelle il se retire de la politique.

SES ACTIONS

Dès les années 70, il s'engage dans de nombreuses initiatives pour la personne handicapée et la création d'entreprises de travail adapté (ETA).

Il est notamment à l'origine de la fondation, à La Louvière, du home « Le Foyer », des Établissements Deneyer, des « Godets » et des « Petits Godets », d'« Edelweiss », ainsi que de l'association « Vraies Vacances ». Co-fondateur du « Comité de Quartier du Blanc pain » à Houdeng, il fait revivre la célèbre « Ducace du Bos » qui permet de récolter des fonds en faveur des différentes institutions qu'il a contribué à créer.



HOMMAGE À WILLY TAMINIAUX



En tant que Parlementaire, il contribue notamment à faire inscrire dans la Constitution l'article 23 qui consacre les droits économiques, sociaux et culturels du citoyen.

Il sera le premier ministre wallon à développer une politique en faveur des personnes handicapées, préparant notamment le décret qui crée l'Agence wallonne pour l'Intégration des Personnes handicapées (AWIPH).

Par ailleurs, il est le fondateur de la Communauté urbaine de Centre (1998), président du Conseil d'administration du nouveau Port autonome du Centre et de l'Ouest (1999-2007) ou encore président de l'Union des Villes et Communes de Wallonie de 2001 à 2006.

Il a initié ou mené à bien nombre de grands projets pour La Louvière, comme la nouvelle caserne du service d'incendie ou le centre aquatique « Le Point d'Eau ». Il est aussi à la base de la création d'une « Circonscription du Centre », qui consacre la Région du Centre comme entité à part entière.

L'HOMME DE COEUR

Willy Taminiaux était un homme qui plaçait l'humain au centre des préoccupations et tout spécialement les personnes fragilisées à qui il accordait toujours du temps et de l'attention.

Simple, proche des gens, il avait le cœur en bandoulière et un bon mot pour chacun : « ça va m'pétit ? ». Doté d'un grand sens de l'humour, il adorait manier les jeux de mots. Quand il ne poussait pas la chansonnette (en wallon) : on se souviendra de son interprétation (fréquente) de « La p'tite Gayole ». Il cultivait l'espoir en permanence : « *Au pays de l'espérance, il n'y a point de crépuscule* », disait-il souvent.

Il savait également que la persévérance est la clé de bien des réussites : lorsqu'il s'était fixé un objectif, dont il connaissait le bien fondé, il employait toute son énergie pour l'atteindre.

« Le Prophète » oeuvre du poète libanais Khalil Gibran était l'un de ses livres préférés.

Nous avons souhaité en extraire cette citation, qui va si bien à Willy Taminiaux : « *Vous ne donnez que peu lorsque vous donnez vos biens. C'est lorsque vous donnez de vous-mêmes que vous donnez réellement* ».

